

rédaction du bill lui-même, on s'est rendu compte de l'intérêt extrêmement vif que la population porte à toute la question de l'immigration. En fait, un journaliste disait ce matin en parlant de la question de l'immigration que c'était un sujet où chacun avait son opinion. Malheureusement, il arrive parfois que l'on entende les opinions irréflechies de certaines personnes plutôt que des opinions faisant suite à de mûres réflexions comme les Canadiens peuvent le faire relativement à la question de l'immigration.

Je suppose qu'entre autres raisons pour lesquelles l'immigration intéresse aussi vivement les personnes de toutes les classes de la société vient du fait qu'elle touche l'essence de la collectivité elle-même, l'essence de la nation. Il est certain que dans un pays relativement neuf nous nous rendons compte que nous avons dû fondamentalement dépendre de l'immigration. Nous pouvons également observer qu'au cours de la dernière décennie l'opinion publique a connu de fortes fluctuations imprévues vis-à-vis de l'immigration. Comme je pense l'avoir déjà mentionné au cours du débat de deuxième lecture, il est très révélateur de se rappeler que la dernière fois que nous avons étudié sérieusement l'immigration, c'est-à-dire à l'occasion du Livre blanc sur l'immigration rédigé il y a un peu plus d'une décennie par le gouvernement de M. Pearson, alors que M. Marchand était le ministre compétent, les attitudes du public et des organes d'information de même que celles qui étaient reflétées par les discours prononcés à la Chambre permettaient d'aborder la question de l'immigration avec euphorie et on avait l'impression que l'immigration était l'une des caractéristiques les plus importantes de notre pays, un de ces aspects permettant vraiment tous les espoirs en l'avenir.

Malheureusement, au cours des quatre ou cinq dernières années, surtout depuis que la situation économique et sociale est devenue plus incertaine et qu'elle crée des difficultés pour un grand nombre de Canadiens, comme il y a des problèmes internes, dont certains touchent l'unité du pays, et, à cause des questions relatives à l'avenir de la province de Québec, l'immigration est devenue une question délicate pour un grand nombre de personnes. On a eu tendance à la traiter—c'est l'un des aspects regrettables de l'affaire—d'une façon plutôt pathologique en s'imaginant que l'immigration est d'une certaine façon une sorte de génie qui sort de sa bouteille, et que nous devons la considérer comme une menace pour l'essor du Canada. Je sais que le comité spécial mixte a dit dans son rapport—et le ministre ainsi que son prédécesseur qui ont participé aux travaux du comité et au Livre vert l'ont affirmé également—que l'immigration revêt une grande importance pour le Canada. On a toujours dit: «Oui, telle est la situation, mais...» C'est ce qui a rendu si difficile le travail de notre comité spécial mixte.

Je suis ravi de voir que le coprésident du comité, le député de Scarborough-Est (M. O'Connell), est présent cet après-midi, parce qu'il a fait un travail excellent qui n'avait rien de facile. Il m'est peut-être plus difficile qu'à tout autre député de le reconnaître, car lui et moi avons parfois été en désaccord. Mais je dois dire qu'il a donné une orientation importante et constructive à ce comité dans une situation des plus complexe.

Des voix: Bravo!

Immigration

M. MacDonald (Egmont): Tous ceux d'entre nous qui ont fait partie du comité ont fait leurs preuves, si l'on peut dire, parce qu'ils ont dû traverser bien des épreuves en essayant de consulter le public et d'obtenir sa participation. Nous avons obtenu également la participation du public aux travaux du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration qui a entendu des témoignages et examiné des mémoires. J'aimerais, aux fins du compte rendu, féliciter le député de Trinity (M^{lle} Nicholson) du travail qu'elle a accompli de façon compétente. Elle a largement contribué à l'élaboration d'une mesure législative très constructive dans ce contexte.

Des voix: Bravo!

M. MacDonald (Egmont): Bien entendu, nous n'avons peut-être pas été autant en contact avec le public au comité permanent que le comité spécial mixte l'a été il y a quelques années. Je dis cela parce que, comme le savent les députés, il est arrivé que nous ne consultations pas suffisamment ni de façon efficace l'opinion publique. Je suis un peu choqué et réellement troublé par le fait que le leader du gouvernement à la Chambre et certains députés ministériels semblent littéralement obsédés par l'idée de donner force de loi à cette mesure législative le plus vite possible.

Ils semblaient vouloir user d'une sorte de stratégie de rouleau compresseur pour faire adopter ce bill en quelques jours à un moment où la plupart des gens reconnaissent que quiconque a la moindre parcelle de bon sens ne tient pas à siéger ou être ici, à la Chambre, mais préfère profiter de l'été beaucoup trop court que nous avons au Canada. J'estime qu'il est malheureux, et cela n'est pas à l'honneur du gouvernement, qu'il se soit donné le mot pour faire rapidement adopter ce bill de façon à pouvoir obtenir le mérite qui lui revient d'avoir fait adopter cette nouvelle loi.

Le grand public pourrait beaucoup profiter de quelques semaines pour réfléchir au travail qu'a accompli le comité permanent. Il est significatif qu'en écrivant une lettre de remerciement aux divers membres du comité, le ministre ait reconnu que quelque 99 amendements avaient été apportés au bill C-24, sans mentionner les autres qui n'ont pas été acceptés, mais qui ont simplement servi à montrer la complexité et l'importance de cette mesure législative. Après tout, nous ne sommes pas ici pour notre propre compte; nous sommes ici en un certain sens en tant que représentants de la population et nous essayons d'adopter une loi refondue sur l'immigration qui sera probablement en vigueur pendant un bon nombre d'années à venir.

Je ne puis absolument pas comprendre pourquoi le gouvernement ou le caucus libéral voudrait adopter le bill ce mois-ci plutôt que dans quelques semaines, peut-être au début de septembre. Il me semble que cela aurait au moins permis une certaine participation démocratique sensée au niveau des éléments clés—et je pense qu'il y en a un certain nombre à en juger par les 55 amendements dont nous avons à décider ici à l'étape du rapport—au sujet desquels la population canadienne voudrait exprimer sa préoccupation soit directement au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Cullen) soit à chacun de nous en tant que députés de l'arrière-ban.